



DOSSIER REFERENTIELS

**CQP Ouvrier paysagiste hautement qualifié
en maîtrise paysagère du végétal**

Référentiels validés par la CPNE en Agriculture
du 30 Septembre 2009 et du 13 janvier 2010

**Référentiels d'emploi, d'activités professionnelles et de certification
CQP OPHQ MPV**

SOMMAIRE

| | |
|---|------|
| I- Définition de l'emploi | p 3 |
| II- Positionnement de l'emploi dans la Convention Collective | p 4 |
| III- Référentiel des activités professionnelles | p 4 |
| IV- Référentiel de certification | p 11 |
| 4.1 Les modules de certification | p 12 |
| 4.2 Contenu des modules de certification | p 13 |
| V- Proposition de situations professionnelles d'évaluation des modules de certification | p 22 |

Référentiels d'emploi, d'activités professionnelles et de certification CQP OPHQ MPV

I- DEFINITION DE L'EMPLOI

L'ouvrier paysagiste hautement qualifié en maîtrise paysagère du végétal exerce son activité dans l'ensemble des entreprises du secteur de l'aménagement paysager : 9450¹ entreprises employeuses de main d'œuvre dont près des deux tiers ont de 1 à 5 salariés.

L'ouvrier paysagiste hautement qualifié en maîtrise paysagère du végétal réalise les activités de mise en œuvre du végétal sur chantier (réception, plantation selon les normes requises, taille d'entretien et de formation) dans le cadre d'un aménagement végétal dont il sait apprécier les dimensions esthétiques et d'intégration dans l'environnement. Il participe à la préparation des chantiers d'aménagement végétal et aux travaux préparatoires, quels que soient les différents types de végétaux mis en place (de la prise en compte du plan jusqu'à l'implantation, allant du semis d'un gazon, aux diverses plantations d'annuelles ou de vivaces, d'arbustes ou de gros sujets). Il participe aux travaux de finition de chantier et de gestion des déchets.

L'ensemble de son activité s'inscrit dans les principes du développement durable et, notamment, de la gestion durable des espaces verts (gestion différenciée par exemple).

Il assure un suivi à court terme des végétaux, durant la période de confortement, et réalise les travaux de mise en valeur durable d'un espace, en intégrant le respect des règles de sécurité et d'environnement.

Il peut participer à la mise en œuvre d'activités novatrices relatives aux nouvelles techniques végétales, comme, par exemple, la végétalisation des murs ou des toitures, l'aménagement d'espaces naturels, ...

Il utilise les matériels de chantier requis pour les plantations et l'entretien des végétaux en respectant les règles de sécurité.

Il peut être amené à conseiller ou renseigner un client sur le chantier.

Il est responsable de la technicité des travaux réalisés et des matériels qui lui sont confiés.

Les conditions d'exercice de son emploi sont variées : travail en extérieur, déplacements sur chantier, saisonnalité (temps de travail annualisé, le cas échéant). Le travail est à la fois technique et artistique et doit prendre en compte les règles de sécurité des personnes, des biens et de l'environnement applicables sur un chantier d'aménagement végétal.

L'ouvrier paysagiste hautement qualifié en maîtrise paysagère du végétal travaille généralement en équipe, sur les consignes du responsable hiérarchique auquel il rend compte de son activité.

Il peut exercer ses activités dans une équipe spécialisée en entretien / valorisation des espaces ou dans une équipe de travaux neufs polyvalente.

Il est autonome dans la réalisation de la tâche confiée.

¹ Données du rapport de branche de la profession du paysage 2008/2009

Référentiels d'emploi, d'activités professionnelles et de certification CQP OPHQ MPV

II- POSITIONNEMENT DE L'EMPLOI DANS LA CONVENTION COLLECTIVE

L'emploi est positionné au niveau O5, Ouvrier Paysagiste Hautement Qualifié, de la Convention Collective Nationale des entreprises du paysage du 16 mars 2009 (étendue 25/03/2009)

III - REFERENTIEL DES ACTIVITES PROFESSIONNELLES

Les principales activités professionnelles exercées dans le cadre de l'emploi d'ouvrier paysagiste hautement qualifié en maîtrise paysagère du végétal sont les suivantes :

- Participation à la préparation de chantier d'aménagement végétal
- Réalisation des travaux préparatoires à la mise en œuvre des végétaux
- Réalisation technique des travaux de création paysagère végétale
- Réalisation des travaux de valorisation et d'entretien des végétaux
- Communication dans et hors de l'entreprise

Les tableaux des pages suivantes présentent en détail les activités professionnelles maîtrisées par les titulaires de l'emploi.

**Référentiels d'emploi, d'activités professionnelles et de certification
CQP OPHQ MPV**

| Participation à la préparation de chantier d'aménagement végétal | |
|--|--|
| L'ouvrier paysagiste hautement qualifié en maîtrise paysagère du végétal participe à la préparation du chantier, par délégation et/ou en collaboration avec le hiérarchique | <p>Pour les chantiers de création, il prend connaissance du projet d'aménagement végétal (parti pris paysager, plan et caractéristiques techniques des plantations à réaliser)</p> <p>Pour les chantiers d'entretien, il prend connaissance du chantier et de l'environnement pour situer son intervention dans le contexte</p> <p>Il repère les lieux, l'environnement², la flore existante et le type de sol au regard des exigences du projet d'aménagement végétal</p> <p>Il prend en compte les conditions de réalisation : voies d'accès, état du terrain, obstacles particuliers...</p> <p>Il propose éventuellement des adaptations ou des améliorations au projet initial, en fonction des réalités du chantier</p> <p>Il participe à la mise en sécurité du chantier (balisage) notamment si l'intervention se situe sur voie publique</p> <p>Il prévoit les équipements de protection individuelle</p> <p>Il donne son avis sur les besoins quotidiens en matériel, en fournitures et en végétaux, en cas de besoin</p> <p>Il communique ses besoins à sa hiérarchie</p> <p>Il prend livraison des commandes, en assurant un contrôle qualité des végétaux ou des intrants (amendements, terre végétale, ...)</p> <p>Il vérifie la conformité des fournitures avec le cahier des charges (semences, bulbes, amendements, ...)</p> <p>En fonction des travaux qu'il va réaliser et des conditions particulières du chantier, il peut donner son avis sur les besoins du chantier d'aménagement végétal et sur les matériels de protection de l'environnement requis</p> |

² Environnement : conditions de milieu, de sol, d'eau qu'il convient de protéger

**Référentiels d'emploi, d'activités professionnelles et de certification
CQP OPHQ MPV**

| Réalisation des travaux préparatoires à la mise en œuvre des végétaux | |
|--|--|
| Il réalise les travaux d'implantation du chantier en respectant les consignes | <p>Il comprend le plan (échelles, réseaux, calcul des pentes)</p> <p>Il s'approprie les caractéristiques techniques du chantier</p> <p>Il peut être amené, par délégation, à relever les niveaux avec le matériel de topographie et effectuer le traçage et le piquetage</p> |
| Il met en œuvre les opérations de protection de l'environnement selon la nature du chantier | <p>Il prépare les circulations pour éviter les impacts sur l'environnement et sur les végétaux existants</p> <p>Il prépare les végétaux existants sur le site et devant être déplacés, assure leur transfert avec précaution et met en jauge les végétaux qui le nécessitent</p> <p>Il met en place les protections sur la zone d'intervention pour éviter les pollutions éventuelles</p> <p>Il entrepose les matériels d'entretien des espaces verts dans une zone sécurisée</p> |
| Il participe aux travaux préalables pour la préparation du sol (mouvements de terrain, apport de terre végétale, ...) | <p>Il prend en compte la nature des terrains (pente, type de sol, humidité, densité) pour intervenir</p> <p>Si nécessaire, il donne son avis sur les besoins quantitatifs en terre végétale et en assure la réception</p> <p>Il contrôle la qualité de la terre végétale mise à disposition</p> <p>Il met en place les intrants ou fournitures nécessaires et assure la préparation du sol</p> <p>Il assure l'évacuation et la gestion des déchets en respectant les réglementations afférentes (tri sélectif, déchetterie, ...)</p> |
| Il réceptionne et entrepose les végétaux avant leur plantation | <p>Il réceptionne et contrôle les fournitures de végétaux (conformité physiologique et variétale, quantité, qualité sanitaire)</p> <p>Il manipule avec précaution, protège et stocke les végétaux avant leur mise en place</p> |

**Référentiels d'emploi, d'activités professionnelles et de certification
CQP OPHQ MPV**

| Réalisation technique des travaux de création paysagère végétale | |
|--|--|
| Il met en place les végétaux³ selon leur usage et leur destination | <p>Il vérifie l'adéquation entre l'implantation théorique (sur plan) et l'implantation réelle (sur le terrain) des végétaux</p> <p>Il dispose les végétaux selon leur mode de plantation et leur encombrement (plantation mécanisée de gros sujets, plantation manuelle d'arbustes, semis, ...)</p> <p>Il prépare les trous ou fosses de plantation tels que requis par le cahier des charges techniques ou selon les consignes données</p> <p>Il prépare les végétaux qui le nécessitent (parage des racines, taille, pralinage, ...) et apporte les amendements requis</p> <p>Il implante les végétaux en respectant les règles d'esthétisme et de mise en valeur des plants dans l'aménagement, tenant compte notamment du projet et des conditions de développement (forme, croissance, principes architecturaux du projet, ...)</p> <p>Il assure le suivi post-plantation (arrosage, traitement, taille ou pincement ...)</p> |
| Il utilise le matériel en toute sécurité | <p>Il utilise les matériels requis pour les opérations de plantation</p> <p>Il effectue l'entretien courant du matériel (propreté, affûtage, ...)</p> <p>Il alerte en cas de panne ou de dysfonctionnement des matériels</p> |
| Il veille à l'harmonie du chantier | <p>Il veille tout particulièrement :</p> <ul style="list-style-type: none"> - à l'intégration paysagère des végétaux dans l'aménagement - à la cohérence de l'aménagement (parti pris paysager initial, finition selon les consignes, respect des normes techniques requises) |

³ Par végétaux, on comprend toute la palette utilisée dans les aménagements paysagers :

- des plantes annuelles ou des plantes vivaces,
- des semences (gazons, plantes naturelles ou cultivées),
- des jeunes plants d'ornement (issus de semis, de bouture),
- des bulbes, tubercules, rhizomes,
- des arbustes ornementaux,
- des arbres issus de sélection forestière ou de sélection ornementale,
- flore spontanée

**Référentiels d'emploi, d'activités professionnelles et de certification
CQP OPHQ MPV**

| Réalisation technique des travaux de création paysagère végétale | |
|---|---|
| Il réalise les finitions du chantier | <p>Il assure la propreté du chantier en fin de journée et en fin d'intervention</p> <p>Il s'assure que les végétaux ont été arrosés et entretenus pour favoriser leur bonne reprise et leur confortement</p> <p>Il assure l'évacuation des déchets selon les règles environnementales en vigueur</p> |
| Il met en œuvre de nouvelles techniques végétales | <p>Selon le positionnement de l'entreprise, il met en œuvre les techniques :</p> <ul style="list-style-type: none">- de gestion différenciée des espaces verts- d'apport de substrats adaptés à de nouvelles utilisations des végétaux (matériaux synthétiques, floculants, ...)- de traitements antiparasitaires respectueux de l'environnement- de végétalisation des murs ou des toitures- de paysagisme d'intérieur- ... |

**Référentiels d'emploi, d'activités professionnelles et de certification
CQP OPHQ MPV**

| Réalisation des travaux de valorisation et d'entretien du végétal | |
|--|--|
| Il assure les travaux d'entretien des végétaux | <p>Il participe au diagnostic de l'état physiologique et de développement des végétaux dans un aménagement existant</p> <p>Il propose des solutions d'intervention possibles</p> <p>Il prend en compte la structure et l'esprit de l'aménagement avant toute intervention</p> <p>Il balise le chantier en cas de besoin et sur consignes</p> <p>Il porte les équipements de travail adaptés</p> <p>Il réalise les tailles adaptées au projet et au végétal (sauf élagage)</p> <p>Il assure les travaux courants d'entretien (nettoyage, tonte, travail du sol, arrosage, ...)</p> <p>Il met en œuvre les techniques de développement durable (taille modérée, gestion différenciée, mesures prophylactiques, ...)</p> <p>Il met en œuvre les nouvelles techniques de gestion durable des espaces paysagers (paillage, préservation de la flore naturelle, travaux du sol raisonnés, ...)</p> |
| Il utilise le matériel en toute sécurité | <p>Il utilise les matériels motorisés requis pour les opérations d'entretien des espaces paysagers (tondeuses, taille haie, débroussailleuse,...) en respectant les règles de sécurité</p> <p>Il entrepose le matériel dans une zone sécurisée</p> <p>Il effectue l'entretien courant du matériel, y compris le matériel manuel (affûtage et désinfection des outils de coupe par exemple)</p> |
| Il réalise les travaux d'entretien sanitaire du végétal | <p>Il vérifie l'état sanitaire des végétaux</p> <p>Il assure les traitements antiparasitaires selon les consignes reçues et dans le respect de la réglementation en vigueur</p> <p>Il porte les équipements de protection individuelle requis par l'activité</p> <p>Il respecte les règles pour la sécurité des biens, des personnes et de l'environnement</p> |
| Il veille à l'aspect esthétique de l'aménagement végétal | <p>Il veille tout particulièrement à l'adéquation de ses interventions sur le végétal en fonction de l'esthétisme de l'aménagement végétal existant</p> <p>Il peut assurer des travaux de rénovation d'un jardin (tailles, suppression de végétaux, nettoyage, remodelage, ...) en respectant l'esprit esthétique de l'aménagement végétal initial</p> |

**Référentiels d'emploi, d'activités professionnelles et de certification
CQP OPHQ MPV**

| | |
|---|---|
| Il réalise les finitions du chantier | <p>Il assure la propreté du chantier en fin de journée et en fin d'intervention</p> <p>Il trie et évacue les déchets selon les règles environnementales en vigueur</p> <p>Il s'assure que les végétaux ont été entretenus conformément aux normes techniques ou aux exigences des cahiers des charges</p> |
|---|---|

| | |
|--|--|
| Communication dans et hors de l'entreprise | |
| Il respecte les consignes et rend compte du travail réalisé | <p>Il rend compte du travail réalisé et des difficultés éventuelles</p> <p>Il alerte sur les non-conformités ou les dysfonctionnements</p> <p>Il remplit les fiches journalières de travail</p> <p>Il fait remonter les besoins du chantier (main d'œuvre, matériel, végétaux, ...)</p> <p>Il organise sa journée du lendemain</p> |
| Il renseigne les clients et le public | <p>Il rend compte de la satisfaction des clients</p> <p>Il peut renseigner les clients et le public si nécessaire</p> <p>Il peut renseigner le client sur les végétaux en précisant leurs formes, leurs couleurs, leur développement</p> <p>Il participe à la valorisation de l'entreprise (image de marque)</p> <p>Il apporte des réponses sur le plan technique et sur les aspects environnementaux du chantier</p> <p>Il veille au maintien de ses connaissances sur le végétal</p> |



REFERENTIEL DE CERTIFICATION

**CQP Ouvrier paysagiste hautement qualifié
en maîtrise paysagère du végétal**

Référentiel validé par la CPNE en Agriculture du 30 Septembre 2009

Référentiels d'emploi, d'activités professionnelles et de certification CQP OPHQ MPV

IV- REFERENTIEL DE CERTIFICATION

4.1 LES MODULES DE CERTIFICATION

Le CQP Ouvrier paysagiste hautement qualifié en maîtrise paysagère du végétal est constitué de 7 modules de certification, articulé autour six modules communs et d'un module optionnel

► 6 modules de certification communs

MC1 – Participation à la préparation de chantier d'aménagement végétal

MC2 – Utilisation et valorisation des végétaux d'ornement

MC3 – Intégration des végétaux dans un aménagement paysager

MC4 – Mise en œuvre et gestion des végétaux

MC5 – Gestion durable de l'environnement appliquée aux espaces verts

MC6 – Communication professionnelle

► 1 module de certification optionnel à choisir dans la liste suivante :

MC7 – Rénovation et restructuration d'un espace vert

MC8 – Végétalisation des toitures

MC9 – Réalisation et maintenance de paysages d'intérieur

Le contenu des modules de certification est détaillé dans les pages suivantes.

Référentiels d'emploi, d'activités professionnelles et de certification CQP OPHQ MPV

4.2 CONTENU DES MODULES DE CERTIFICATION

Un module de certification permet d'attester d'une partie de la qualification visée. En conséquence, il comporte plusieurs éléments d'information sur cette qualification : activités professionnelles maîtrisées et compétences. On parle de compétences au sens des ressources mobilisées par la personne dans l'exercice de ces activités : connaissances, savoir-faire, perception du sens de l'action et des risques, raisonnements, prise d'information, anticipation, etc.

Module MC1 - Participation à la préparation de chantier d'aménagement végétal

Le titulaire du module MC1 « Ouvrier paysagiste hautement qualifié en maîtrise paysagère du végétal » est capable de participer aux différentes opérations nécessaires à la préparation d'un chantier d'aménagement végétal

{
**Compétence
globale visée**
}

Les opérations suivantes sont maîtrisées : prise en compte des données globales du chantier, détermination de l'ordre des opérations, prise en compte de la sécurité sur le chantier, prise en compte et respect de l'environnement du chantier, prise en compte des besoins en matériel, réception et stockage des végétaux d'ornement ou des intrants (y compris terre végétale), avis sur les besoins en intrants et fournitures végétales

{
**Travaux ou
activités
maîtrisés**
}

C'est-à-dire qu'il est capable de :

- Prendre des consignes
- Prendre en compte le contexte du chantier
- Réaliser les opérations
- Alerter sur les problèmes et risques techniques éventuels

{
**Actions
mises en
œuvre**
}

Dans le cadre de ces activités, le titulaire du CQP mobilise les compétences suivantes :

| |
|--|
| Compréhension des consignes |
| Compréhension des conditions environnementales (climat, sol, exposition, ...) du chantier |
| Compréhension de plan (plan d'implantation générale de l'aménagement et détails techniques,...) |
| Capacité d'observation |
| Représentation / visualisation d'un plan dans l'espace |
| Comparaison entre le plan du projet d'aménagement végétal et la réalité du terrain |
| Prise en compte des éléments existants (végétaux, VRD, ...), des contraintes et des conditions de faisabilité / accessibilité du chantier / stockage des végétaux et des matériels |
| Appropriation du projet d'aménagement végétal pour sa traduction pratique sur le terrain |
| Connaissance de la chronologie des interventions techniques liées à la mise en œuvre du végétal |
| Connaissance et application des règles de sécurité d'un chantier d'aménagement végétal |
| Notions et application sur consigne des principes environnementaux |
| Connaissance et application des règles de sécurité personnelle |
| Connaissance des normes qualité des végétaux et des intrants |
| Reconnaissance des végétaux |
| Connaissance et application des règles d'utilisation des matériels en sécurité |
| Capacité à exprimer un avis sur les besoins en fournitures, en matériels et sur temps prévisible pour la réalisation de ses activités |
| Communication orale : communication d'informations, propositions et argumentations d'amélioration pour la réalisation du projet |

{
**Ressources
mobilisées**
}

Référentiels d'emploi, d'activités professionnelles et de certification CQP OPHQ MPV

Module MC1 - Participation à la préparation de chantier d'aménagement végétal

Le titulaire du module MC1 « Ouvrier paysagiste hautement qualifié en maîtrise paysagère du végétal » est capable de participer aux différentes opérations nécessaires à la préparation d'un chantier d'aménagement végétal.

Les opérations suivantes sont maîtrisées : prise en compte des données globales du chantier, détermination de l'ordre des opérations, prise en compte de la sécurité sur le chantier, prise en compte et respect de l'environnement du chantier, prise en compte des besoins en matériel, réception et stockage des végétaux d'ornement ou des intrants (y compris terre végétale), avis sur les besoins en intrants et fournitures végétales

C'est-à-dire qu'il est capable de :

- Prendre des consignes
- Prendre en compte le contexte du chantier
- Réaliser les opérations
- Alerter sur les problèmes et risques techniques éventuels

Dans le cadre de ces activités, le titulaire du CQP mobilise les compétences suivantes :

| |
|--|
| Compréhension des consignes |
| Compréhension des conditions environnementales (climat, sol, exposition, ...) du chantier |
| Compréhension de plan (plan d'implantation générale de l'aménagement et détails techniques,...) |
| Capacité d'observation |
| Représentation / visualisation d'un plan dans l'espace |
| Comparaison entre le plan du projet d'aménagement végétal et la réalité du terrain |
| Prise en compte des éléments existants (végétaux, VRD, ...), des contraintes et des conditions de faisabilité / accessibilité du chantier / stockage des végétaux et des matériels |
| Appropriation du projet d'aménagement végétal pour sa traduction pratique sur le terrain |
| Connaissance de la chronologie des interventions techniques liées à la mise en œuvre du végétal |
| Connaissance et application des règles de sécurité d'un chantier d'aménagement végétal |
| Notions et application sur consigne des principes environnementaux |
| Connaissance et application des règles de sécurité personnelle |
| Connaissance des normes qualité des végétaux et des intrants |
| Reconnaissance des végétaux |
| Connaissance et application des règles d'utilisation des matériels en sécurité |
| Capacité à exprimer un avis sur les besoins en fournitures, en matériels et sur temps prévisible pour la réalisation de ses activités |
| Communication orale : communication d'informations, propositions et argumentations d'amélioration pour la réalisation du projet |

Référentiels d'emploi, d'activités professionnelles et de certification CQP OPHQ MPV

Module MC2 – Utilisation et valorisation des végétaux d'ornement

Le titulaire du module MC2 du CQP « Ouvrier paysagiste hautement qualifié en maîtrise paysagère du végétal » est capable de reconnaître une large palette d'espèces et variétés de végétaux ornementaux utilisés en aménagement paysager.

Les opérations suivantes sont maîtrisées : identifier les végétaux utilisés en aménagement paysager ainsi que certaines plantes spontanées, décrire leurs principales caractéristiques botaniques, prendre en compte leurs conditions de développement et présenter leur intérêt ornemental.

C'est-à-dire qu'il est capable de :

- Reconnaître les végétaux
- Présenter les caractéristiques techniques des végétaux
- Présenter les caractéristiques ornementales des végétaux

Dans le cadre de ces activités, le titulaire du CQP mobilise les compétences suivantes :

| |
|---|
| Connaissance et utilisation des principaux critères de détermination d'un végétal |
| Mémorisation des familles, genres, espèces et variétés |
| Observation fine du végétal |
| Utilisation des 5 sens pour identifier un échantillon végétal |
| Utilisation d'un catalogue ou d'un ouvrage technique pour déterminer un végétal |
| Connaissance des caractéristiques ornementales d'un végétal |
| Connaissance des caractéristiques agronomiques d'un végétal |
| Connaissance des techniques culturales des végétaux d'ornement |
| Connaissance de la croissance, du développement et du cycle physiologique des végétaux |
| Communication écrite : rédaction de fiches techniques de végétaux prélevés sur le terrain |
| Communication orale : présentation technique d'un végétal à un collègue |
| Communication orale : présentation argumentée d'un végétal à un client |
| Veille : actualisation des connaissances sur les végétaux |

Les végétaux à connaître sont répertoriés dans les différentes catégories suivantes :

- plantes annuelles ou plantes vivaces,
- semences (gazons, plantes naturelles ou cultivées),
- jeunes plants d'ornement (issus de semis, de bouture),
- bulbes, tubercules, rhizomes,
- arbustes ornementaux,
- arbres issus de sélection forestière ou de sélection ornementale,
- flore spontanée.

Référentiels d'emploi, d'activités professionnelles et de certification CQP OPHQ MPV

Module MC3 – Intégration des végétaux dans un aménagement paysager

Le titulaire du module MC3 « Ouvrier paysagiste hautement qualifié en maîtrise paysagère du végétal » est capable, à partir des caractéristiques des végétaux (taille, forme, couleur, frondaison, exigences de milieu, ...) et des caractéristiques environnementales principales du chantier, de déterminer des combinaisons de végétaux, ainsi que des combinaisons végétal / minéral pour mettre en œuvre un projet d'aménagement végétal.

Les opérations suivantes sont maîtrisées : prendre en compte les données physiques du chantier (sol, expositions, plantations et constructions existantes), comprendre l'esprit paysager du projet d'aménagement végétal, prévoir le développement des végétaux pour procéder à leur placement, agencer les végétaux en fonction des autres caractéristiques du chantier, assurer les travaux d'entretien avant plantation du végétal pour sa mise en valeur dans le projet

C'est-à-dire qu'il est capable de :

- Prendre des consignes
- Analyser la situation
- Réaliser les opérations
- Rendre compte

Dans le cadre de ces activités, le titulaire du CQP mobilise les compétences suivantes :

| |
|--|
| Compréhension des consignes |
| Observation de l'environnement |
| Compréhension d'un projet d'aménagement végétal |
| Compréhension de l'harmonie et de la cohérence d'un projet d'aménagement végétal |
| Respect des consignes techniques prévues pour l'aménagement végétal |
| Notions de typologie des sols |
| Connaissance des caractéristiques agronomiques d'un végétal |
| Connaissance des caractéristiques ornementales d'un végétal |
| Connaissance et mise en œuvre des techniques culturales d'entretien du végétal |
| Association des végétaux entre eux (formes, couleurs, tailles, volume, parfums, ...) |
| Agencement du végétal et du minéral |
| Disposition des plantes dans l'espace à aménager |
| Respect des règles environnementales |
| Communication orale : expliquer et argumenter les choix effectués pour la mise en place des végétaux |

Référentiels d'emploi, d'activités professionnelles et de certification CQP OPHQ MPV

Module MC4 – Mise en œuvre et gestion des végétaux

Le titulaire du module MC4 du CQP « Ouvrier paysagiste hautement qualifié en maîtrise paysagère du végétal » est capable de mettre en œuvre les opérations de plantation des végétaux et de les entretenir.

Les opérations suivantes sont maîtrisées : *compréhension d'un plan, report et piquetage, préparation du sol et des fosses de plantation, mise en place de la terre végétale, mise en place des protections éventuelles, préparation des végétaux, plantation (création), entretien des végétaux sur la durée (arrosage, amendement, tailles, nettoyage, travail du sol), utilisation des matériels en sécurité, gestion des déchets, dans un objectif de mise en valeur de l'espace vert.*

C'est-à-dire qu'il est capable de :

- Prendre les consignes
- Réaliser les opérations
- Rendre compte par oral et par écrit

Dans le cadre de ces activités, le titulaire du CQP mobilise les compétences suivantes :

| |
|--|
| Compréhension des consignes |
| Compréhension d'un projet d'aménagement végétal |
| Compréhension de plan (plan d'implantation générale de l'aménagement et détails techniques,...) |
| Notions en géométrie, trigonométrie, échelles, calcul de pente, altimétrie, ... |
| Utilisation des matériels de mesure : règle, niveau de chantier, niveau à bulle, mètres, équerre optique, ... |
| Connaissance et utilisation des méthodes permettant de déterminer les lignes de référence d'une implantation (erreur relative et erreur absolue) |
| Appréciation des ordres de grandeur |
| Application ou adaptation d'une méthode de travail (sens de l'organisation) |
| Adaptation de l'intervention prévue à la réalité du chantier |
| Connaissance et application des principes de base de protection de l'environnement |
| Connaissance et application des techniques culturales des végétaux d'ornement (plantation, transplantation, taille, arrosage court terme et sur la durée, ...) |
| Notions sur les différents types de sols et la manière de les aborder (terre végétale, terre de bruyère, substrats de culture, mélange terre/pierre, ...) |
| Notions sur les amendements, engrais et amélioration des sols |
| Utilisation et maintenance en état de fonctionnement du matériel (en service ou en stockage) |
| Notions sur les réseaux (conduites enterrées, grillages avertisseurs, ...) |
| Connaissance et application des règles de sécurité et de balisage d'un chantier |
| Connaissance et application des règles de sécurité personnelle |
| Connaissance et application des règles environnementales concernant les déchets |
| Vérification du travail réalisé par rapport aux plans et/ou normes |
| Notions de cahier des charges et des règles techniques applicables au végétal |
| Communication orale : rendre compte des conditions rencontrées et du travail réalisé |
| Communication orale : alerter sur les dysfonctionnements et les non conformités |
| Communication écrite : fiche journalière de travail |

Référentiels d'emploi, d'activités professionnelles et de certification CQP OPHQ MPV

Module MC5 – Gestion durable de l'environnement appliquée aux espaces verts

Le titulaire du module MC5 du CQP « Ouvrier paysagiste hautement qualifié en maîtrise paysagère du végétal » est capable de prendre en compte les enjeux environnementaux actuels pour réaliser les interventions sur le végétal dans un souci de gestion durable des espaces verts

Les opérations suivantes sont maîtrisées : application de nouvelles méthodes de taille réduisant les volumes de déchets, utilisation de solutions alternatives aux traitements antiparasitaires, préservation de la ressource en eau, pratiques culturelles respectueuses de l'environnement, gestion des déchets végétaux (broyage, paillage, compostage, ...)

C'est-à-dire qu'il est capable de :

- Prendre des consignes
- Analyser la situation du chantier
- Réaliser les opérations techniques
- Rendre compte par oral et par écrit

Dans le cadre de ces activités, le titulaire du CQP mobilise les compétences suivantes :

| |
|--|
| Compréhension et respect des consignes |
| Observation fine du végétal (conformité ou problème concernant l'état sanitaire, l'état physiologique, la croissance et le développement) |
| Observation fine des conditions de culture (sol, climat, exposition, ...) et compréhension de leurs répercussions sur l'évolution du végétal |
| Connaissance de la croissance, du développement et du cycle physiologique des végétaux |
| Compréhension de l'incidence d'une taille sur le développement et le cycle physiologique futurs des plantes |
| Connaissance et application des techniques de taille respectueuses du végétal |
| Utilisation en sécurité du matériel requis pour l'entretien des végétaux et la gestion des déchets |
| Entretien du matériel : affutage, désinfection (limitation de la propagation des maladies) et entretien (en usage ou en stockage) |
| Connaissance et application des techniques de culture respectueuses de l'environnement et de la plante |
| Connaissance et application des mesures agronomiques pour favoriser la croissance saine des plantes |
| Observation de la faune parasite et de la faune auxiliaire |
| Connaissance et prise en compte des impacts de la gestion des espaces verts sur la faune |
| Connaissance et application des méthodes de lutte antiparasitaire respectueuses de la plante et de la faune auxiliaire |
| Connaissance et application des mesures prophylactiques pour lutter contre les maladies |
| Notions sur la gestion de la ressource en eau |
| Application de techniques culturelles économes en eau |
| Communication orale : rendre compte des conditions rencontrées et du travail réalisé |
| Communication orale : alerter si repérage de problèmes inhabituels sur les végétaux ou l'environnement |
| Communication orale : donner des explications sommaires des techniques utilisées auprès des clients / usagers |
| Communication écrite : fiche journalière de travail |

Référentiels d'emploi, d'activités professionnelles et de certification CQP OPHQ MPV

Module MC6 – Communication professionnelle

Le titulaire du module MC6 du CQP « Ouvrier paysagiste hautement qualifié en maîtrise paysagère du végétal » est capable de communiquer sur un sujet professionnel avec un tiers (autre salarié, client,...).

Les opérations suivantes sont maîtrisées : communication avec un client (donneur d'ordre, client privé, maître d'ouvrage) pour présenter son travail ou donner un conseil de base sur la valorisation des végétaux, communication au sein de l'entreprise pour faire part de l'avis du client à son responsable et rendre compte de son travail

C'est-à-dire qu'il est capable de :

- Présenter son travail
- Donner un conseil de base
- Faire un compte rendu

Dans le cadre de ces activités, le titulaire du CQP mobilise les compétences suivantes :

| |
|--|
| Mise en œuvre des savoir-faire de base de la communication professionnelle* |
| Adaptation du vocabulaire par rapport à l'interlocuteur et au sujet abordé |
| Choix des informations pertinentes |
| Explication sur les travaux de plantation réalisés |
| Explication simple sur les techniques d'entretien du végétal |
| Présentation méthodique d'un récit |
| Expression : articulation, débit, volume, gestuelle |
| Ecoute |
| Vérification de la compréhension du message par l'interlocuteur |
| Identification des limites à ne pas dépasser en matière de communication |
| Connaissance et application des procédures de suivi du travail de l'entreprise |
| Transmission des informations du client auprès du responsable hiérarchique |
| Transmission des informations techniques au sein de l'entreprise |
| Alerte en cas de dysfonctionnement ou de problème rencontré sur chantier |
| Réalisation d'un compte rendu d'activité |
| Respect du client ou du donneur d'ordre |
| Comportement en adéquation avec l'image souhaitée de l'entreprise |

* saluer, remercier, prendre congé, formuler une demande, accepter, refuser poliment, exprimer la possibilité ou l'impossibilité, résoudre un problème de compréhension (reformuler, faire reformuler), exprimer l'ignorance, l'incertitude, l'hypothèse, l'étonnement, conseiller, exprimer ou solliciter un souhait, une suggestion, une proposition, une préférence, donner une information

Référentiels d'emploi, d'activités professionnelles et de certification CQP OPHQ MPV

Module MC7 – Rénovation et restructuration d'un espace vert

Le titulaire du module MC7 du CQP « Ouvrier paysagiste hautement qualifié en maîtrise paysagère du végétal » est capable de comprendre l'esprit paysager d'un jardin ou d'un espace vert pour que la rénovation et la restructuration soient harmonieuses et en cohérence avec le projet d'aménagement végétal initial et son état souhaité

Les opérations suivantes sont maîtrisées : *observer l'état de l'espace vert à rénover, analyser les causes et proposer les remèdes possibles pour le reconfigurer dans l'esprit paysager initial, déterminer les opérations à conduire et réaliser les travaux techniques de remise en état des végétaux (tailles, suppression, remplacement, réagencement), respecter les règles de sécurité de chantier*

C'est-à-dire qu'il est capable de :

- Prendre des consignes
- Analyser une situation
- Réaliser les opérations techniques
- Rendre en compte

Dans le cadre de ces activités, le titulaire du CQP mobilise les compétences suivantes :

| |
|--|
| Compréhension des consignes |
| Observation et analyse d'une situation de chantier |
| Observation fine des conditions de culture (sol, climat, exposition, ...) et compréhension de leurs répercussions sur l'évolution du végétal |
| Adaptation à des situations de travail variées |
| Compréhension de l'harmonie et de la cohérence d'un espace paysager |
| Reconnaissance des végétaux |
| Connaissance des caractéristiques agronomiques d'un végétal |
| Connaissance des caractéristiques ornementales d'un végétal |
| Connaissance de la croissance, du développement et du cycle physiologique des végétaux |
| Connaissance et application des techniques culturales d'entretien du végétal |
| Compréhension de l'incidence d'une taille sur le développement et le cycle physiologique futurs de la plante |
| Connaissance et application des techniques de taille respectueuses du végétal |
| Connaissance et application des techniques culturales des végétaux d'ornement (plantation, transplantation, taille, arrosage ...) |
| Connaissance et application des techniques de taille mécanisée |
| Utilisation en sécurité du matériel requis pour l'entretien des végétaux et la gestion des déchets |
| Entretien du matériel : affutage, désinfection (limitation de la propagation des maladies) et entretien (en usage ou en stockage) |
| Adaptation des techniques à l'avancement des travaux |
| Connaissance et application des règles de sécurité et de balisage d'un chantier |
| Utilisation conforme des équipements de protection individuelle |
| Communication orale : rendre compte des conditions rencontrées et du travail réalisé |
| Communication orale : alerter si repérage de problèmes inhabituels sur les végétaux |
| Communication écrite : fiche journalière de travail |

Référentiels d'emploi, d'activités professionnelles et de certification CQP OPHQ MPV

Module MC8 – Végétalisation des toitures

Le titulaire du module MC8 du CQP « Ouvrier paysagiste hautement qualifié en maîtrise paysagère du végétal » est capable de mettre en œuvre les techniques de végétalisation des toitures

Les opérations suivantes sont maîtrisées : *compréhension d'un plan d'aménagement, pose des matériaux et installations techniques spécifiques à la végétalisation, mise en œuvre des substrats, plantation et entretien des végétaux, dans le respect des règles de sécurité (travail en hauteur) et des normes (étanchéité, qualité)*

C'est-à-dire qu'il est capable de :

- Prendre des consignes
- Réaliser les opérations techniques
- Rendre compte

Dans le cadre de ces activités, le titulaire du CQP mobilise les compétences suivantes :

| |
|--|
| Compréhension et respect des consignes |
| Compréhension du plan et visualisation du résultat attendu |
| Connaissance et respect des règles de sécurité pour les personnes plus particulièrement des règles de sécurité spécifiques au travail en hauteur |
| Connaissance et application des règles de sécurité et de balisage de chantier |
| Utilisation conforme des équipements de protection individuelle |
| Connaissance et respect des règles de sécurité pour l'environnement |
| Notions des réglementations applicables à la végétalisation des toitures |
| Notions et respect des consignes en matière d'étanchéité d'un ouvrage |
| Notions sur la résistance des matériaux et des constructions |
| Connaissance et utilisation des matériaux (fibres, films, géotextile, ...) |
| Notions techniques et mise en œuvre des systèmes d'arrosage intégré |
| Notions sur les différents types substrats et la manière de les aborder |
| Notions d'écologie (faune, flore, équilibre des biotopes, facteurs d'agression, eau, ...) |
| Connaissance et utilisation des végétaux spécifiques à la végétalisation des toitures |
| Connaissance et application des techniques d'entretien spécifiques des végétaux utilisés pour la végétalisation des toitures |
| Connaissance et application des règles de sécurité pour l'usage des matériels électroportatifs |
| Connaissance, utilisation et entretien conforme des matériels |
| Application ou adaptation d'une méthode de travail (sens de l'organisation) |
| Ajustement de l'intervention en cas de besoin |
| Vérification de la conformité du travail réalisé par rapport au plan et au cahier des charges, du début à la fin de l'intervention |
| Sens de la propreté et du respect de l'environnement |
| Communication écrite : fiche journalière de travail |
| Communication orale : rendre compte des conditions rencontrées et du travail réalisé, |
| Communication orale : alerter le supérieur hiérarchique en cas de besoin : non-conformité, incident technique, ... |

Référentiels d'emploi, d'activités professionnelles et de certification CQP OPHQ MPV

Module MC9 - Réalisation et maintenance de paysages d'intérieur

Le titulaire du module MC9 du CQP « Ouvrier paysagiste hautement qualifié en Maîtrise paysagère du végétal » est capable de mettre en œuvre les techniques et les opérations spécifiques à la réalisation ainsi qu'à la maintenance de décors végétaux permanents ou temporaires d'intérieur.

Les opérations suivantes sont maîtrisées : *préparation de tournée en clientèle selon les contrats confiés par l'entreprise ; compréhension d'un plan d'implantation ; connaissance et utilisation des végétaux et substrats spécifiques du paysagisme d'intérieur ; installation, réalisation et entretien des décors végétaux permanents ou temporaires en situation intérieure ; détermination des opérations à conduire et réalisation des travaux d'entretien des végétaux (tailles et soins aux plantes, suppression, remplacement, réagencement) ; respect des règles de sécurité de chantier et de circulation routière.*

C'est-à-dire qu'il est capable de :

- Prendre des consignes
- Respecter les éléments d'un contrat
- Réaliser les opérations techniques en sécurité
- Communiquer avec le client
- Rendre compte

Dans le cadre de ces activités, le titulaire du CQP mobilise les compétences suivantes :

| |
|--|
| Compréhension et respect des consignes |
| Respect des conditions d'un contrat de réalisation ou de maintenance |
| Respect de l'organisation des tournées et de la gestion des temps prévus |
| Respect des modalités d'organisation et de sécurité pour un aménagement « événementiel » |
| Respect des modalités d'organisation de chantier sur site en lien avec l'activité du client |
| Compréhension du plan d'aménagement intérieur et visualisation du résultat attendu |
| Connaissance des caractéristiques ornementales d'une plante d'intérieur |
| Connaissance des caractéristiques agronomiques d'une plante d'intérieur |
| Connaissance des techniques culturales des plantes d'intérieur |
| Connaissance et utilisation des différents contenants |
| Agencement des plantes et des contenants |
| Application des méthodes de conditionnement et de transport des plantes d'intérieur |
| Disposition des plantes d'intérieur et des contenants par rapport à l'aménagement intérieur |
| Connaissance et application des règles de protection/ propreté des espaces intérieurs |
| Connaissance et application des règles de sécurité pour le travail en hauteur |
| Connaissance et application des règles de sécurité personnelle (EPI, électricité,...) |
| Connaissance et application des techniques culturales des plantes d'intérieur (plantation, taille, arrosage court terme et sur la durée, haubannage,...) |
| Notions sur les exigences et les impacts du milieu spécifiques aux plantes d'intérieur (température, hygrométrie, luminosité, choc thermique, besoin en eau, ...) |
| Notions sur les différents types de substrats et la manière de les traiter (terreau, billes d'argile ou pouzzolane, laine de roche, culture hydroponique et semi-hydroponique, drainage, surfaçage...) |

Référentiels d'emploi, d'activités professionnelles et de certification
CQP OPHQ MPV

| |
|---|
| Notions sur les amendements, engrais et nutrition des plantes d'intérieur |
| Notions de protection biologique intégrée appliquée aux plantes d'intérieur |
| Observation de la faune parasite et des problèmes physiologiques des plantes d'intérieur |
| Connaissance et mise en œuvre des règles pour l'application des traitements antiparasitaires |
| Vérification des travaux réalisés et du niveau de finition / propreté par rapport aux exigences du contrat |
| Communication orale : adapter son mode de communication et son comportement en fonction des niveaux hiérarchiques des interlocuteurs de l'entreprise client |
| Communication orale : alerter en cas de dysfonctionnement et remonter les avis des clients |
| Communication écrite : rédaction de fiches techniques de plantes prélevées en serre horticole |
| Communication écrite : bordereau de passage et fiche journalière de travail |

Référentiels d'emploi, d'activités professionnelles et de certification CQP OPHQ MPV

V - PROPOSITION DES SITUATIONS PROFESSIONNELLES D'ÉVALUATION DES MODULES DE CERTIFICATION

CQP Ouvrier paysagiste hautement qualifié en Maîtrise paysagère du végétal

Modules de certification communs

MC1 – Participation à la préparation de chantier d'aménagement végétal

A partir d'un plan d'aménagement végétal dont on retiendra deux ou trois massifs, expliquer les principales lignes du projet (volumes, formes, couleurs, ...), présenter les phases d'intervention, les principaux moyens techniques, humains et matériels nécessaires ainsi que les principales règles à respecter.

MC2 – Utilisation et valorisation des végétaux d'ornement

Partant de trois à quatre scènes d'aménagement végétal, réaliser pour chacune des scènes un cahier de fiches techniques comportant : une liste de végétaux, leurs échantillons naturels, la présentation de leurs principales caractéristiques agronomiques et ornementales et le bien fondé des associations végétales

Combinaison avec MC6 possible

MC3 – Intégration des végétaux dans un aménagement paysager

A partir, d'une part, du plan d'un massif et d'une note technique relative au projet d'aménagement végétal, et d'autre part, d'un lot de plantes disponibles, réaliser et expliquer l'implantation des végétaux conformément à l'esprit du concepteur et aux aléas du terrain.

Attention : il est possible de combiner les évaluations pratiques des modules 3, 4, 5 et éventuellement d'un module optionnel (MC7 ou MC8) avec le module MC6

MC4 – Mise en œuvre et gestion des végétaux

A partir, d'une part, du plan d'un massif et d'une note technique relative au projet d'aménagement végétal, et d'autre part, d'un lot de plantes disponibles dont on vérifiera la conformité, réaliser et commenter les travaux de plantation et d'entretien des végétaux mis en œuvre.

Attention : il est possible de combiner les évaluations pratiques des modules 3, 4, 5 et éventuellement d'un module optionnel (MC7 ou MC8) avec le module MC6

Référentiels d'emploi, d'activités professionnelles et de certification CQP OPHQ MPV

MC5 – Gestion durable de l'environnement appliquée aux espaces verts

Situation 5 : Réaliser une taille sur un arbuste en situation réelle, plante si possible en état dégradé (présence de parasites, problème physiologique, ...) et expliquer les choix techniques opérés ainsi que les méthodes de gestion des déchets

Ou

Présenter à l'oral, sur la base d'un dossier technique, une réalisation (soit de travaux de création soit de travaux d'entretien diversifiés) spécifique à la gestion durable de l'environnement ; réalisation à laquelle le candidat aura contribué dans le cadre de ses travaux en entreprise.

Le dossier technique comprendra :

- le plan de masse
- les photographies illustrant toutes les étapes de réalisation (du chantier de départ jusqu'aux travaux rendus)
- une note technique réalisée par le candidat décrivant et justifiant les opérations réalisées
- un tableau récapitulatif du chantier (temps, moyens utilisés, nature des interventions)

Attention : la prestation orale prévue au module MC5 peut contribuer, le cas échéant, à l'évaluation du module MC 6 (Communication professionnelle)

MC6 – Communication professionnelle

Présenter, commenter et valoriser la réalisation pratique d'un aménagement paysager, en insistant sur le volet végétal, auprès d'un client et faire un compte rendu de cet échange à son supérieur hiérarchique.

Combinaison possible avec l'évaluation pratique du MC3, MC4 et MC5 ainsi qu'avec les modules optionnels MC7, MC8

Ou

Présenter et commenter un dossier regroupant trois à quatre scènes d'aménagement végétal, chacune des scènes faisant l'objet d'un cahier de fiches techniques comportant : une liste de végétaux, leurs échantillons naturels, la présentation de leurs principales caractéristiques agronomiques et ornementales et le bien fondé des associations végétales

Attention : combinaison possible avec l'évaluation pratique du module MC2

Référentiels d'emploi, d'activités professionnelles et de certification
CQP OPHQ MPV

Modules de certification optionnels :

MC7 – Rénovation et restructuration d'un espace vert

Situation 7 : Réaliser une taille de reformation d'un arbuste ou la remise en forme d'un massif en tenant compte de l'esprit du projet paysager initial

Ou

Présenter à l'oral, sur la base d'un dossier technique, une réalisation de rénovation d'un jardin à laquelle le candidat aura contribué dans le cadre de ses travaux en entreprise. Les travaux de taille et de restructuration seront plus particulièrement détaillés.

Le dossier technique comprendra :

- le plan de masse
- les photographies illustrant toutes les étapes de réalisation (du chantier de départ jusqu'aux travaux rendus)
- une note technique réalisée par le candidat décrivant et justifiant les opérations réalisées
- un tableau récapitulatif du chantier (temps, moyens utilisés, nature des interventions)

Attention : la prestation orale prévue au module MC7 peut contribuer, le cas échéant, à l'évaluation du module MC6 (Communication professionnelle)

MC8 – Végétalisation des toitures

Situation 8 : réaliser une végétalisation de type semi-extensif sur une petite surface, en condition simulée (aucun travail en hauteur donc)

Ou

Présenter à l'oral, sur la base d'un dossier technique, une réalisation de végétalisation d'une toiture, prestation à laquelle le candidat aura contribué dans le cadre de ses travaux en entreprise.

Le dossier technique comprendra :

- le plan de masse
- les photographies illustrant toutes les étapes de réalisation (du chantier de départ jusqu'aux travaux rendus)
- une note technique réalisée par le candidat décrivant et justifiant les opérations réalisées
- un tableau récapitulatif du chantier (temps, moyens utilisés, nature des interventions)

Attention : la prestation orale prévue au module MC8 peut contribuer, le cas échéant, à l'évaluation du module MC6 (Communication professionnelle)

Dossier Référentiels validé par la section professionnelle du Paysage de la CPNE Agricole du 18 septembre 2009 et la CPNE Agricole du 30 septembre 2009 et du 13 janvier 2010

Référentiels d'emploi, d'activités professionnelles et de certification CQP OPHQ MPV

Module MC9 - Réalisation et maintenance de paysages d'intérieur

Deux situations d'évaluation sont possibles.

9.1 Dossier technique

Présenter à l'oral, sur la base d'un dossier technique, une réalisation d'un aménagement de paysage d'intérieur (événementiel ou durable) et de sa maintenance à laquelle le candidat aura contribué dans le cadre de ses travaux en entreprise. Les travaux de taille et de restructuration seront plus particulièrement détaillés.

Le dossier technique comprendra :

- le plan de masse
- les photographies illustrant toutes les étapes de réalisation (du chantier de départ jusqu'aux travaux rendus)
- une note technique réalisée par le candidat décrivant et justifiant les opérations réalisées
- un tableau récapitulatif du chantier (temps, moyens utilisés, nature des interventions)

Attention : la prestation orale prévue au module MC9 peut contribuer, le cas échéant, à l'évaluation du module MC6 (Communication professionnelle)

9.2 Situation professionnelle type

Composer et réaliser un assemblage Contenant / Substrat / Végétal en clientèle et expliquer la réalisation effectuée.

Remarque :

Cette première liste de trois modules optionnels peut être complétée, si besoin, par de nouveaux modules dont l'élaboration et le processus de validation seront identiques à ceux des modules existants.

Les nouveaux modules éventuels émaneront de besoins professionnels repérés au niveau national et/ou régional puis validés au niveau national.